



Depuis le 01 janvier 2023, le Collège communal a modifié les fréquences de collecte des déchets ménagers afin de s'adapter aux nouveaux tris des déchets : les collectes en porte-à-porte des déchets organiques ont lieu toutes les semaines et vous pouvez évacuer plus de déchets dans votre sac PMC : tous les emballages en plastique vont dans le sac bleu.

Faisant suite aux nombreuses demandes, le Collège communal a décidé de compléter ces collectes par l'installation d'un point d'apport volontaire pour les déchets résiduels et les langes jetables (PAV).

QUAND : Ce PAV est opérationnel **depuis le 15 février 2024**.

OÙ : Il est installé à l'Avenue E. Solvay, près des bulles à verres à côté du parking de l'école communale Les Lutins.

QUOI : Ce conteneur hors sol est destiné à accueillir **uniquement les déchets résiduels et les langes jetables** via un système d'ouverture de tiroir par reconnaissance de badge. Les langes sont déposés au PAV dans des sacs d'une contenance de 30l, sacs de votre choix.

Attention : la capacité maximum du tiroir est de 30l !

COMMENT : L'accès à ce PAV se fait au moyen d'un badge à se procurer auprès de l'INBW, le lien vers le site pour commander le badge est :

<https://www.monbadgeadechets.be>.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter : inbw@sulo.com.

La procédure est informatisée.



La demande est introduite au moyen d'un document « composition de ménage » à se procurer au préalable à l'administration communale au guichet du service population état civil de l'administration communale, ou via le e-guichet ou par demande courriel à population@lahulpe.be.

Le badge est délivré au prix de 10 euros, l'ouverture du tiroir coûte 1€ (soit le prix du sac de 30l), le badge peut être alimenté via le compte financier de l'INBW et code d'accès fournis à l'achat du badge. Le badge doit être chargé au minimum du montant nécessaire pour l'ouverture du tiroir, à défaut l'ouverture du tiroir est impossible.

EN PRATIQUE : Présentez votre badge sur le petit écran de la borne pour vous identifier et déverrouiller le tiroir. Vous pouvez ouvrir le tiroir et y déposer votre sac. Veillez à bien trier vos déchets avant de vous rendre au point d'apport volontaire.